

SPÉCIAL FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

SPONSORISÉ PAR



Les cahiers du **Canard Libéré**



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Neuvième année N°411 - vendredi 13 novembre 2015 - 8 DH -

Directeur de la publication Abdellah Chankou

En près de 60 ans d'indépendance, décrochée le 18 novembre 1956, le Maroc affiche, en dépit de ses moyens modestes, un certain nombre de performances au compteur, dans un certain nombre de secteurs. Reste à trouver l'alchimie qui favorise la prospérité pour tous.



DES PROGRÈS ET DES INSUFFISANCES



EDITO

Par

Abdellah Chankou

Des progrès et des insuffisances

Les nihilistes vous diront sur un ton se voulant convaincant que le Maroc, ce pays des paradoxes par excellence, n'a pas fait grand-chose en 60 ans d'indépendance célébrée chaque 18 novembre, tout en vous brossant un tableau noir de la situation du Royaume. A les entendre argumenter, tous les (mauvais) ingrédients sont réunis pour que vous envisagiez sérieusement de quitter, si vous êtes un père de famille, le pays avec armes, femmes, enfants et bagages vers des cieux supposés plus cléments.

Ces pessimistes sur commande prennent souvent prétexte des insuffisances et autres dysfonctionnements, qui existent du reste dans les pays développés les mieux outillés, pour présenter leur pays sous un jour apocalyptique.

Or, la réalité est beaucoup plus nuancée qu'elle n'est dépeinte par ces oiseaux de mauvais augure qui pérorent dans les salons en comité restreints ou déversent leur fiel sur le pays via de soi-disant analyses savantes.

En 50 ans d'indépendance, le Maroc a réalisé, n'en déplaise aux oiseaux de mauvais augure, des progrès dans plusieurs domaines qui lui permettent aujourd'hui, malgré les insuffisances constatées ça et là, non pas de prétendre au statut de pays émergent-vocabulaire fourre-tout- mais de sortir du lot. Il eut d'abord dans le domaine des droits de l'homme- dont le respect a connu au cours des dernières années un progrès notable- la création de l'Instance Équité et Réconciliation (IER) qui a permis aux Marocains, à

travers un sérieux travail de mémoire, de se réconcilier avec leur passé pour mieux se projeter dans l'avenir. L'avenir c'est le développement économique et social où le Maroc a accusé un retard considérable à cause notamment des années de plomb.

Un retard que S.M le Roi Mohammed VI s'est attelé, dès son accession au trône, à rattraper en lançant plusieurs initiatives visant à résorber le déficit social parmi lesquelles l'initiative nationale de développement humain (INDH) destinée à aider les couches vulnérables que ce soit dans les villes ou les campagnes à se prendre en charge à travers le soutien d'activités génératrices de revenus. Sur ce plan, la réussite est remarquable puisque ce chantier, qui reste

perfectible, a permis de faire reculer la pauvreté dans le pays.

Parallèlement à ce programme d'envergure nationale qui se poursuit depuis son lancement en 2005, les pouvoirs publics ont initié une série d'actions visant à réduire les disparités sociales qui, il faut le reconnaître, restent encore considérables. Là réside le vrai défi. La véritable alchimie. Faire en sorte que les fruits de la croissance économique puissent profiter à tous les citoyens et non pas seulement à une petite minorité. Surtout que le Maroc jouit d'une stabilité politique réelle et d'un emplacement stratégique (porte d'entrée à la fois en Europe et en Afrique) susceptibles de lui procurer une prospérité sinon pour tous du moins pour le grand nombre.

C'est en étant conscient de ces atouts non négligeables que le Maroc, sous l'impulsion royale, a consenti de gros efforts dans le domaine des infrastructures notamment portuaires (Tanger Med et Nador West Med en devenir) et autoroutières pour attirer les investisseurs étrangers. La mayonnaise commence à prendre puisque le Maroc devient désormais la destination privilégiée des

constructeurs aussi bien automobiles qu'aéronautiques.

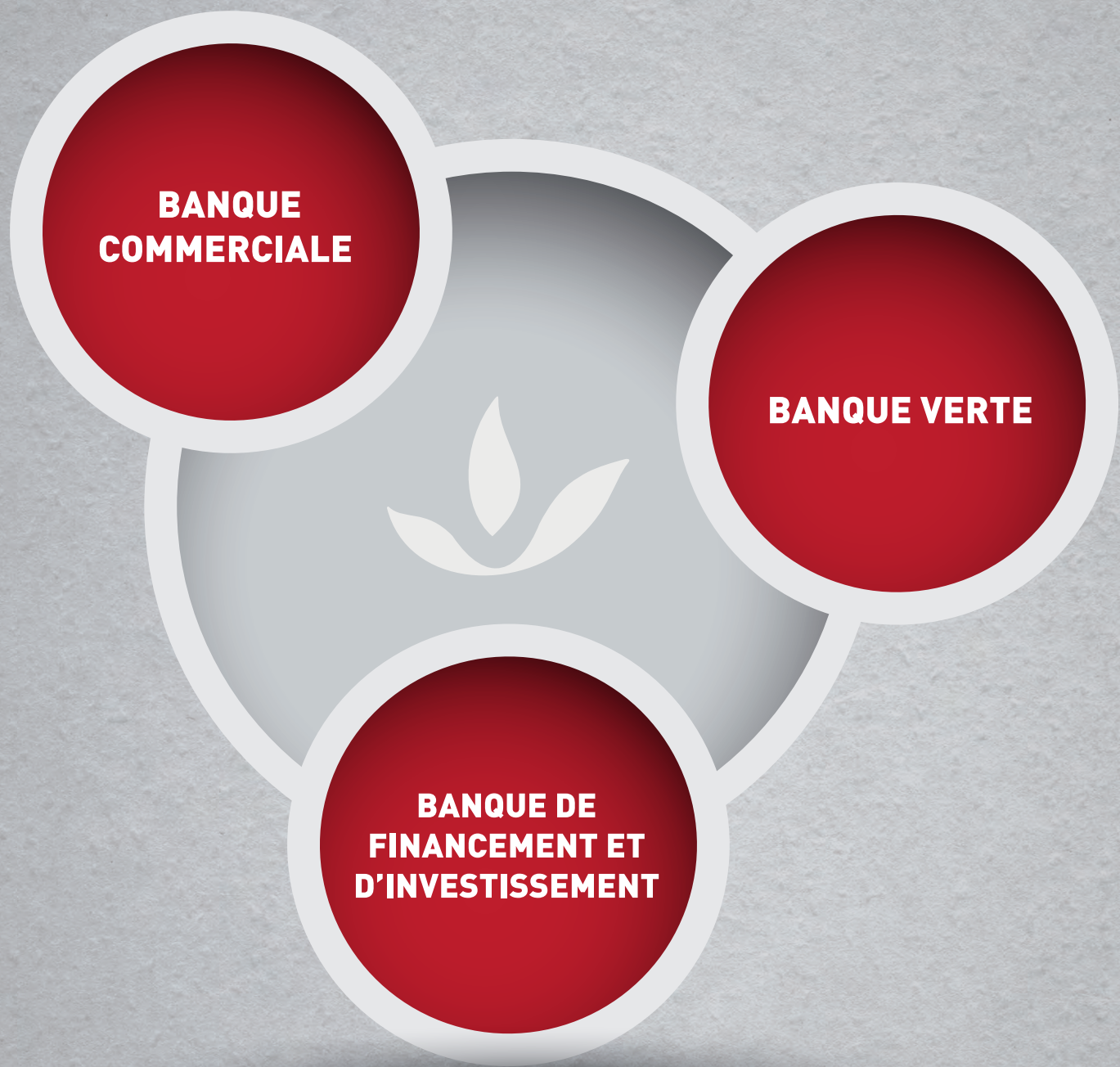
Reste à désenclaver les régions du Maroc profond en accélérant le rythme du maillage autoroutier tout en l'accompagnant en parallèle d'une politique d'aménagement du territoire plus ambitieuse pour mieux agir sur les mutations économiques et sociologiques. La régionalisation avancée, adoptée récemment par le gouvernement, est censée justement valoriser le potentiel des régions en augmentant leur attractivité. Tout un programme dont la réussite est tributaire

essentiellement des hommes en charge de son exécution. Force est de constater qu'à ce niveau-là, le registre des élites locales est passablement dégarni à cause de la crise structurelle qui frappe la classe politique.

S'il est un domaine où le Maroc n'a pas avancé et enregistré même au cours de ces dernières années un recul manifeste c'est bien la politique. Tout se passe comme si la machine à fabriquer les élites était cassée. Que ce soit en matière des débats que des profils, l'on assiste à un nivellement vers le bas qui chahute l'image du pays et lui fait perdre beaucoup de points en matière de gouvernance. ■

En 50 ans d'indépendance, le Maroc a réalisé, n'en déplaise aux oiseaux de mauvais augure, des progrès dans plusieurs domaines qui lui permettent aujourd'hui, malgré les insuffisances constatées ça et là, non pas de prétendre au statut de pays émergent-vocabulaire fourre-tout- mais de sortir du lot.

OFFRE DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

www.creditagricole.ma



INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET AUTOROUTIÈRES

Le Maroc sur la bonne voie

Le Maroc met les bouchées doubles pour rattraper son retard dans le domaine des infrastructures routières et autoroutières où l'impulsion royale aura été déterminante.

Dans son rapport "Global Competitiveness 2015", le Forum économique mondial (WEF) a désigné le Maroc comme étant le pays qui possède les meilleures infrastructures dans la région d'Afrique du nord, ce qui lui valu d'être classé sixième en la matière dans le monde arabe. Ce n'est pas rien. Cette reconnaissance n'est pourtant pas surprenante. Elle paraît même logique. En effet, depuis l'indépendance, les pouvoirs publics ont lancé de grands chantiers d'infrastructures routières. Mais le retard dans ce domaine était considérable. L'avènement du Roi Mohammed VI en 1999 a permis d'initier une dynamique nouvelle qui a permis de rattraper relativement le temps perdu. Du coup, la fameuse expression de «Maroc utile et Maroc inutile», utilisée pour faire le distinguo entre les régions privilégiées et les zones mal loties perd de plus en plus de sa pertinence. Aujourd'hui, les responsables ont pris conscience de l'importance du transport dans un pays où la route représente le premier mode de transport pour 90 % de la population et catalyse 75 % du transport de marchandises. C'est pour cela que les projets d'infrastructure routière et d'équipements de proximité ont occupé une place de choix dans les différents programmes destinés aussi bien au

monde rural qu'aux centres urbains. Après avoir construit 11 236 km de routes sur la période 1990-2005 à travers le Programme National des Routes Rurales I (PNRR), l'Etat a initié le PNRR II sur la période 2005-2012. D'un montant de 10 milliards de DH, le PNRR II, a permis de porter le taux d'accessibilité aux villages ruraux de 54 % en 2005 à 80 % en 2012 par la réalisation de 15 000 km de routes rurales. Le programme comprenait l'aménagement de 600 km de routes nationales, 500 km de routes régionales, 7 600 km de routes provinciales et 6 800 km de routes non classées. Le troisième Programme des Routes Rurales (PRR III) en cours de lancement devrait permettre d'accélérer le désenclavement des populations rurales.

Voies express

Le réseau autoroutier national, qui était figé depuis des décennies, a connu une nouvelle dynamique sous l'impulsion royale. Aujourd'hui, la gestion, l'exploitation et le développement des voies express sont confiés à la société Autoroutes Du Maroc (ADM). Chaque section d'autoroute concédée à ADM fait l'objet d'un contrat de concession qui fixe les droits et obligations du concédant et du concessionnaire. Le réseau des autoroutes marocaines est de 1 511

km à fin mai 2014 et devrait atteindre 1 800 km en 2016. L'autoroute Casablanca - Rabat A 3 fut la première autoroute lancée avec la conception de la première tranche (33,5 km) Casablanca-Oued Cherrat ouverte dès 1978, la même autoroute a été complétée jusqu'à Rabat en 1987 puis mise sous péage en 1991. La dernière en date, ouverte à la circulation le 17 mai 2014, est l'autoroute Khouribga-Beni Mellal (faisant partie de l'autoroute A 8) d'une longueur de 95 km. En 2011, les autoroutes marocaines drainaient plus de 20 % de l'ensemble de la circulation avec un chiffre d'affaires avoisinant 2 milliards de dirhams. Le réseau de l'ADM est certifié ISO 9001 version 2008 avec toutes les normes de sécurité, d'assistance et ses 53 aires de repos et services. En plus des 1 511 km d'autoroutes à péage, le Maroc dispose de 751 km de voies express gratuites. Les régions traversées ou desservies par cet axe routier disposeront désormais d'une ergonomie routière indispensable à leur essor économique, en offrant aux usagers une infrastructure conforme aux standards internationaux. La réalisation des voies express constitue un autre défi stratégique que le Royaume s'est engagé à relever pour la mise à niveau de ses infrastructures routières, mais aussi et surtout pour pallier les coûts onéreux de construc-

tion des autoroutes. Quelque 5 milliards de dirhams ont été mobilisés à l'ouverture à la circulation de 737 km de voies express, et ce depuis le début des programmes d'exécution. Le projet de la nouvelle voie express Tiznit-Laâyoune-Dakhla, annoncé par le souverain à l'occasion du dernier discours de la Marche Verte, nécessite une enveloppe budgétaire de quelque 8 milliards de DH.

Le Maroc compte prochainement construire quatre nouveaux axes autoroutiers, qui constituent le socle de la nouvelle feuille de route dans ce domaine, pour un budget estimé entre 31,5 et 44,5 milliards de dirhams. Les futurs axes autoroutiers relieront Agadir-Guelmim au sud du Maroc, Fès-Meknès à Tanger-Tétouan (centre-nord), Safi à Marrakech et Béni Mellal (sud) et Rabat à l'aéroport Mohammed V (centre-ouest). L'Etat ambitionne aussi de prolonger l'autoroute de Béni Mellal jusqu'à Errachidia. Plusieurs propositions d'itinéraires pour desservir cette ville devraient être proposées par la société qui s'occupera de ce projet. Le plus gros du budget, soit entre 13 et 15 milliards de DH, devrait être absorbé par l'autoroute Safi-Marrakech-Béni Mellal, qui comprend un contournement de la ville ocre par la zone Est, ainsi que l'autoroute Agadir-Guelmim. ■

Rachid Abbar



TRÉSOR DE LA NATURE



MOSATK

COSUMAR, PLUS DE 85 ANS DE SAVOIR FAIRE, POUR VOUS OFFRIR LE MEILLEUR DE LA NATURE

Pur produit de la nature, le sucre est une ressource précieuse indispensable à la vie. COSUMAR, agrégateur de 80 000 agriculteurs partenaires, riche d'un savoir-faire de plus de 85 ans, s'engage à vous offrir toute la pureté du sucre issu de la betterave et de la canne à sucre sous forme de pain, granulé, morceau et lingot. COSUMAR, dans sa quête constante de la qualité, agit avec engagement fort pour la satisfaction de ses consommateurs, avec l'ambition de leur servir des produits naturels, innovants et ancrés dans la tradition.

www.cosumar.co.ma



DROITS DE L'HOMME

Le Maroc solde les comptes du passé

Avec la création de l'Instance de Equité et Réconciliation (IER) en 2004, le Maroc a tourné la page des années de plomb (1956-1999) tout en adoptant des lois et des mesures visant à immuniser la société contre les violations des droits humains. Bilan globalement positif.



Droits de l'homme, le changement s'opère lentement, mais sûrement.

Il est difficile d'affirmer que rien n'a changé sur le terrain des droits de l'homme au Maroc. Dès son accession au Trône, le chef de l'Etat s'est attelé à tourner la page des années de plomb à travers la mise en place en janvier 2004 de l'Instance Equité et Réconciliation (IER) qui équivalait à une reconnaissance de l'Etat dans les violations des droits de l'homme pendant la période (1956-1999). Une instance dont le travail consistant en des auditions publiques des victimes et de leurs familles ont permis de faire la lumière sur les « disparitions » et les détentions arbitraires survenues sous le règne de feu Hassan II, entre son arrivée au pouvoir en 1956 et son décès en 1999. Lequel Roi avait préparé le terrain à cette réconciliation en créant au début des années 90 le Conseil consultatif des droits de l'homme (CCDH).

Les organisations des droits de l'homme nationales et internationales ont salué le travail de l'IER comme une « expérience sans précédent dans l'histoire tourmentée du Moyen-Orient et du Maghreb ». En effet, il fallait un grand courage politique et une volonté sincère pour se

lancer dans une entreprise pareille qui malgré le fait qu'elle n'a pas autorisé l'identification ni les poursuites judiciaires des tortionnaires présumés a permis une indemnisation financière des victimes de cette période noire et aidé le pays à se réconcilier avec son histoire dans le calme et la sérénité.

Volonté

Cela étant fait, le Maroc a ouvert aussitôt le chantier des lois et des institutions pour immuniser la société contre de nouvelles atteintes aux droits humains. Résultat : les progrès dans ce domaine sensible sont remarquables même si de temps en temps se produisent quelques violations qui relèvent plus de dérapages isolés commis par des policiers qu'une expression de la volonté des appareils sécuritaires de l'Etat. Mais certaines organisations comme Amnesty International et Human Right Watch ne font pas la part des choses et dénoncent un décalage entre les textes et la réalité sur le terrain tout en dépeignant un pays où les droits humains sont bafoués.

Tortures, détention politique, liberté d'expression, droits des femmes,

protection des enfants, liberté d'association, dans ces domaines la législation a progressé de manière notable. Reste à faire opérer par un travail de sensibilisation et d'éducation constant la même évolution aux mentalités qui restent encore à la traîne, en ce sens que les droits de l'homme ont été mal interprétés par une bonne partie de la population, tendant à réclamer des droits sans s'acquitter des devoirs.

Cependant, les efforts entrepris par les autorités dans le respect et la promotion des droits humains sont régulièrement chahutés en raison notamment de la lutte anti-terroriste qui met régulièrement le pays au banc des accusés.

Dans une planète qui vit dans l'obsession des attentats au rythme d'une peur collective, la protection des droits civils et des libertés fondamentales connaît un recul partout dans le monde y compris aux Etats-Unis qui a innové dans ce domaine en créant la zone de non-droit qu'est Guantanamo. La tentation en effet chez nombre de gouvernements qu'ils soient issus de pays développés ou non est d'organiser une riposte immédiate à toute menace ou attaque terroriste en mettant entre

parenthèses les garanties juridiques qui prévalent dans un Etat de droit. Les organisations des droits de l'homme dénoncent cette situation et militent pour que le contre-terrorisme et les impératifs de sécurité qu'ils impliquent ne soient pas un obstacle au respect des droits de la personne. Au-delà de la lutte anti-terroriste et de ses diverses implications, le principal enjeu des années à venir réside dans l'élargissement du cercle des droits humains. Afin qu'elle n'englobe plus uniquement le respect des droits fondamentaux des personnes (la vie, l'intégrité physique et morale, la dignité, etc.) ou la liberté d'expression. Depuis quelque temps, elle s'est ouverte aux droits économiques et sociaux ainsi qu'à la protection de l'environnement et du patrimoine. La Déclaration universelle de 1948 recommande de « lutter contre la terreur et la misère ». Or, pour faire évoluer les droits humains et protéger la société contre les violences de quelque nature que ce soit, il est primordial pour le Maroc d'agir sur les facteurs qui engendrent la haine et le ressentiment social. ■

Jamil Manar

Oulmès

Rafrâchit vos sens.



Sa pétillance unique, son goût inoubliable, ainsi que la force de ses bulles ont contribué à forger le caractère authentique d'une eau minérale naturellement gazeuse devenue légendaire. D'une génération à l'autre, Oulmès, la plus pétillante des eaux continue de surprendre par les sensations qu'elle procure. Oulmès offre une expérience gustative des plus intenses et un rafraîchissement des sens renouvelé à chaque gorgée, idéal pour combler vos papilles et éteindre votre soif de sensations.

Stratégie agricole

De la politique des barrages au Plan Maroc Vert

Après la politique des barrages, lancée dès les premières années de l'indépendance par feu Hassan II, le Maroc s'est dotée en 2008 d'une vision claire et cohérente pour relancer l'agriculture de demain. Il s'agit du Plan Maroc Vert qui a commencé à donner ses fruits. Au-delà des prévisions.



Le terroir valorisé.

En matière d'agriculture, le Maroc avait toujours un ou deux coups par rapport à son époque. Après l'indépendance, la politique visionnaire des barrages, initiée sous le règne de feu Hassan II, a permis de dessiner les contours du Maroc agricole tel qu'il se déploie aujourd'hui. En permettant de mobiliser d'importantes ressources en eau, cette politique est devenue un véritable modèle pour toute la région sud-méditerranéenne. S'ensuit une longue période de tâtonnements institutionnels aggravés par les cycles de sécheresse qui ont frappé le pays. Puis survient en 2008 le Plan Maroc Vert (PMV), sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, qui vise la mise en valeur de l'ensemble du potentiel agricole territorial. Conçu et piloté par le département de l'Agriculture dirigé par Aziz Akhannouch, cette feuille de route tout aussi visionnaire, rompt avec cette image simpliste d'une agriculture duale opposant le secteur moderne usant de gros moyens à une filière traditionnelle très peu lotie.

Le Plan Maroc Vert a ceci de novateur qu'il a introduit l'agrégation. Ce schéma permet notamment de dépasser les contraintes liées à la fragmentation des terres tout en assurant aux exploitations agrégées l'accès aux techniques modernes de production,

aux sources de financement et au marché. Le PMV repose sur le déclenchement d'une nouvelle vague d'investissement massif autour de nouveaux acteurs à forte capacité managériale. Il vise aussi la rationalisation des structures de l'industrie et la mutualisation des moyens autour de groupements d'intérêts économiques privés et de groupements interprofessionnels. Parmi les piliers du plan, il y a l'investissement privé, accompagné si nécessaire de l'aide publique dans un cadre de partenariat « gagnant-gagnant » sur la base de contrats clairement définis.

Le Plan Maroc Vert marche sur deux pieds. Le Pilier 1 vise la promotion d'une agriculture moderne et performante, adaptée aux exigences du marché national et international. Le Pilier II, pour sa part, ambitionne d'améliorer significativement le revenu des petits agriculteurs. Autrement dit, tout le monde doit tirer profit du travail de la terre, les petits comme les grands de toutes les régions du Maroc. D'où la déclinaison du Plan Maroc Vert en plans agricoles régionaux. L'enjeu étant de construire une vision et une offre agricole régionalisées, respectant dans la mesure du possible l'équilibre entre les deux piliers, et permettant d'engager le ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et ses partenaires régionaux autour d'objectifs communs, et de mobiliser

les fonds régionaux et nationaux, les organismes de crédit, les investisseurs, ainsi que les autres bailleurs de fonds désireux de soutenir le Maroc, dans la mise en œuvre de sa stratégie agricole. Sur la base d'orientations fixées au niveau national et d'un diagnostic régional, un nombre important de projets potentiels et de fiches action ont été retenus pour l'élaboration du Plan Régional Agricole.

Locomotive

Les résultats de ce plan ne se sont pas fait attendre. Depuis le lancement du PMV, le secteur agricole a connu un engouement sans pareil avec un taux de croissance annuel de 7,6% et une multiplication par 1,7 du rythme d'investissement dans le secteur. Ce dernier est devenu plus rentable et affiche une croissance de 48% du revenu par tête en milieu rural. Il permet par ailleurs d'assurer une plus grande sécurité alimentaire et la diminution des taux de malnutrition. Avec une croissance du PIB agricole supérieure à celle de l'économie nationale dans sa globalité, l'agriculture marocaine joue un rôle de locomotive. Au niveau international, le PMV a permis une évolution de + 34% des exportations agroalimentaires (câpres, haricots verts, conserves d'olives, agrumes...) hissant le pays au 3e rang dans la région MENA et au 4e rang en

Afrique. Si les 7 premières années du PMV ont permis de poser les bases d'une agriculture performante et inclusive, l'objectif à l'horizon 2020 est de renforcer cet ancrage tout en approfondissant les réalisations autour de plusieurs défis. Pour le pilier 1, il s'agit de poursuivre la modernisation du secteur tout en multipliant les investissements afin de valoriser les produits agricoles. Il s'agit, pour le pilier 2, de pérenniser les acquis et poursuivre la réduction de la pauvreté dans le milieu rural à travers le lancement de nouveaux projets. Last but not least, il faudra surtout assurer une régulation adaptée pour accompagner l'évolution du secteur. Au cœur de la stratégie du PMV, il y a évidemment l'eau. Il ne suffit pas que cette source de vie indispensable pour les populations, les élevages et les cultures couvre tout le territoire. Elle doit être de bonne qualité et utilisée de manière rationnelle. En gros, il fallait concevoir une politique d'irrigation qui allie la ressource et son utilisation en maintenant l'agriculture là où elle est. Car aujourd'hui comme dans n'importe quel pays du monde, il est plus question de maintenir que d'intensifier la production, l'eau étant devenue un enjeu planétaire. C'est pour cette raison que la question de l'eau est au cœur des réformes transverses les plus importantes qui doivent garantir les conditions de réussite du PMV. Dans ce sens, le ministère dirigé par Aziz Akhannouch a mis en route trois grands chantiers structurants afin de pouvoir relever les défis à venir en matière d'irrigation et d'aménagement hydro-agricole. Le premier, baptisé Programme National d'Economie d'Eau en Irrigation (PNEE), consiste à améliorer la maîtrise et la valorisation de l'eau. Puis, il y a le Programme d'Extension de l'Irrigation (PEI) à l'aval des barrages qui vise la création de nouveaux périmètres et le renforcement de l'irrigation des périmètres existants dominés par les barrages réalisés ou en cours de construction. Pour gérer l'eau avec une plus grande efficacité, le PMV a prévu un programme de partenariat public-privé en irrigation (PPP) qui constitue le troisième volet de la nouvelle politique d'irrigation. Aujourd'hui, le Plan Maroc Vert est devenu un modèle en matière de développement durable. Plusieurs pays africains ont d'ailleurs été séduits par la dimension à la fois sociale et environnementale de cette stratégie. Tout en sécurisant la production agricole, le PMV vise aussi à sauvegarder la ressource hydrique. Et l'enjeu est de taille surtout en Afrique. ■

Rachid Abbar

AADEREE

AGENCE NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITÉ ENERGÉTIQUE

AADEREE, MEILLEURE ENTREPRISE DU SECTEUR ENERGÉTIQUE DANS LA RÉGION MENA EN 2013*

Créée en 2011, dans le cadre de la stratégie énergétique du Maroc, l'AADEREE est une institution publique intervenant sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Force de proposition auprès des autorités en matière de lois et de normes relatives au secteur, designer, initiateur et pilote de programmes sectoriels intégrés, l'AADEREE est aujourd'hui classée parmi les 39 établissements publics stratégiques du Royaume.

EN 2014, L'AADEREE CERTIFIÉE ISO 9001

Dès sa création, l'AADEREE s'est inscrite dans une logique visant à doter cette institution d'un système de performance basé sur la mise en place d'un système de management de la Qualité conformément à la norme ISO 9001 V 2008. Les 54 processus mis en place couvrent les principales activités de l'AADEREE et se déclinent sur les différents niveaux de l'organisation.

**Classement du magazine Londonien European dans le cadre d'une série de prix développée à destination des marchés émergents, et qui récompensent les entreprises les plus innovantes, les plus efficaces leaders de leur secteur d'activité*

L'EXPERTISE DE L'AADEREE

L'AADEREE est une agence qui œuvre tous les jours à devenir un acteur incontournable en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables à travers:

L'EFFICACITÉ ENERGÉTIQUE DANS LE BÂTIMENT :

Elaboration et adoption de la Réglementation Thermique de Construction. (RTCM).

- Réalisation de « BINA'VATE » by AADEREE, le premier logiciel de diagnostic de performance énergétique, et de contrôle de la conformité à la (RTCM).

- Réalisation d'un arsenal de guides techniques, aujourd'hui téléchargeable sur le site web(www.aderee.ma).

- Sensibilisation à l'Efficacité Énergétique au quotidien, à destination du grand public.

JIHATINOU (Approche territoriale de l'AADEREE) :

Faire émerger et aider à la réalisation de projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables dans les régions et communes du Royaume.

PRÉPARATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU ROYAUME :

- Élaborer une proposition de stratégie d'efficacité énergétique et un plan d'actions détaillé pour le pays sur un modèle inspiré du Grenelle de l'Environnement en France
- Établir les bases de textes réglementaires et légaux soutenant l'efficacité énergétique.

DÉVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES :

- Élaboration d'un atlas éolien numérique haute résolution ;
- Elaboration d'une cartographie de la ressource éolienne, solaire et Biomasse-Energie au Maroc ;
- Approvisionnement en électricité de 91 établissements sociaux dans l'oriental et 40 édifices publics à Tadmra Azilal par kits solaires photovoltaïques

GREEN TRAINING :

L'AADEREE a mis en œuvre au niveau de sa GREEN PLATFORM à Marrakech, une large palette de formations continues, intégrée et complète, couvrant l'ensemble des thématiques de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables:

- FORMABAT : Efficacité énergétique dans le bâtiment,
- FORMACES : Chauffe-eau solaires,
- FORMAPOMPSOL : Pompage solaire.

LABELISATION ET NORMES :

Tests et certification des équipements EER.

www.aderee.ma



Crédit Agricole du Maroc

Dans l'intérêt de l'agriculteur

A travers un certain nombre de dispositifs adaptés, le Crédit agricole du Maroc accompagne efficacement depuis 1961 le développement de l'agriculture nationale.

Investi dans le cadre de son activité d'une mission de service public primordiale, le Crédit Agricole du Maroc (CAM) répond depuis 1961 aux besoins en financement de l'agriculture nationale, sans jamais faillir à sa mission. Constamment aux côtés de l'agriculteur que la saison soit bonne ou moins bonne, cet établissement a contribué grandement à la transformation du terroir marocain. L'avènement du Plan Maroc Vert en 2008 a constitué pour le GCAM, bailleur de fonds historique de l'agriculture marocaine, une excellente plateforme de travail et balisé avec précision son champ d'action avec une meilleure visibilité aussi bien sectorielle que territoriale.

Pour ordonner et structurer son intervention, le GCAM, fort de son expérience dans le financement de la petite et moyenne agriculture, a mis en place une organisation dédiée : Pour les exploitations agricoles bancaires, l'établissement intervient d'une manière commerciale via le réseaux de la banque classique; s'agissant des micros exploitations agricoles dont l'essentiel des revenus ne provient pas de l'agriculture, mais principalement des activités para ou extra agricoles, le GCAM intervient à travers la fondation de micro crédit ARDI dont les actions sont complètement tournées vers le milieu rural. Les exploitations agricoles ne répondant ni à une approche bancaire classique ni à une approche micro finance compte tenu de la nature de leurs besoins (cycles de culture long, besoins en crédits dépassant les plafonds de la micro finance ...) sont, elles, accompagnées par Tamwil El fellah qui se veut une réponse innovante et unique pour améliorer l'accès aux services financiers aux populations rurales cibles.

Au niveau de chacun de ces trois dispositifs d'intervention directe dans le financement, le groupe GCAM propose des solutions adaptées en tenant compte des objectifs que s'est assigné le Plan Maroc Vert tant dans le pilier I (projets d'agrégation) que du pilier II (amélioration des revenus des petits agriculteurs).

Sous la houlette de son président Tariq Sijilmassi, le Groupe Crédit Agricole fait de la bancarisation une de ses principales priorités avec à la clé un programme ambitieux d'extension et de renforcement de son réseau dans le monde rural.



Le Crédit Agricole toujours proche de l'agriculteur.

Ici, les habitants ne sont plus définis en fonction de leur activité agricole. Grâce aux efforts de bancarisation du Crédit agricole, ils ont désormais accès, à l'instar des populations urbaines, à toute la gamme des produits bancaires : monétique, bancassurance, crédits à la consommation, crédits immobiliers, épargne-logement, épargne-éducation, retraite, etc.

Fort de sa légitimité historique et de sa position de banque leader auprès des agriculteurs et du secteur agro-alimentaire, le Crédit Agricole du Maroc accompagne les filières agricoles, agro-alimentaires et agro-industrielles en adoptant une démarche intégrée tout leur offrant des solutions de financement adaptés aux attentes réelles des entreprises intervenant dans les différentes filières.

De par sa forte présence dans le milieu rural, le Crédit Agricole encourage les projets de développement durable qui concilient rentabilité économique, respect de l'environnement et développement humain. En effet, depuis sa création, le GCAM a joué un rôle majeur dans la croissance agricole tout en œuvrant à l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs par la promotion d'activités génératrices de revenus adaptées aux caractéris-

tiques écologiques et pédo-climatiques locales. Pour affirmer et renforcer cet engagement en faveur du développement durable, le groupe a créé une nouvelle entité dédiée : la Direction du Financement du Développement Durable. Cette structure s'est assignée comme objectif de financer des projets en ligne avec les principes du développement durable, à savoir économiquement rentables, impactant positivement l'environnement et porteurs de progrès social.

Ressources

Dans cette optique, le GCAM a officialisé en avril 2011 son engagement pour un développement rural durable en donnant naissance à la Fondation Crédit Agricole pour le Développement Durable dans dont la mission est d'apporter assistance technique et financière aux porteurs de projets d'intérêt général dans trois domaines stratégiques : La professionnalisation d'activités économiques rurales durables ; la préservation des ressources naturelles et la promotion des énergies renouvelables et la protection de la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques.

Aujourd'hui en plus des projets fi-

nancés dans les différents secteurs ci-dessus, le GCAM entend renforcer son engagement dans le développement durable et contribuer à l'effort national pour l'avènement d'une véritable économie verte.

Grâce à son organisation, le Groupe Crédit Agricole du Maroc est aujourd'hui un pionnier du développement durable, en particulier dans le milieu rural. Ne cherchant pas le profit à tout prix, le Groupe se considère avant tout comme une Banque responsable et citoyenne, soucieuse de réaliser des actions bénéfiques en faveur de la communauté nationale notamment sa composante rurale qui a tant besoin de tous les appuis pour mieux prendre son destin en main.

La création de la Fondation Crédit Agricole du Maroc pour les arts et le patrimoine rural est une autre forme d'engagement du Crédit Agricole qui vise à valoriser l'héritage socio-culturel du monde rural et protéger ses acquis tout en contribuant à travers les expositions et événements qu'elle organise à la réflexion sur le développement, la modernisation et le relèvement du niveau de vie des populations rurales. ■

Jamil Manar

المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable



Station de Traitement des Eaux de Bouregreg - Rabat



Parc Eolien de Tanger

*Acteur de référence
pour le développement durable au Maroc*



Centrale Thermo Solaire d'Ain Béni Mathar



Station d'épuration des Eaux Usées - Grand Nador

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable
Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc
Tél. : +212 5 37 75 96 00 - Fax : +212 5 37 75 91 06
E-mail : communication@onee.ma

OCP, un géant qui innove

Le Maroc est le premier exportateur mondial de ce minerai dont l'OCP grâce à l'engagement de son président a fait une ressource stratégique pour l'Afrique.

Fondé en août 1920 à l'époque du protectorat, l'Office chérifien des Phosphates (OCP) a connu au fil du temps une évolution remarquable qui lui a permis à chaque étape de son parcours d'améliorer son management, moderniser son outil industriel et conquérir des parts de marché supplémentaires.

Que de chemin parcouru par cet établissement depuis sa création il y a un peu moins d'un siècle. Une histoire, riche en investissements et en réalisations. Les patrons qui se sont succédé à sa tête, de Mohamed Karim Lamrani à Mustapha Terrab, ont imprimé une touche particulière aux rouages de cette institution devenue depuis longtemps premier exportateur du pays.

Alors que les réserves sont partout en déclin, le Royaume disposera, à l'horizon 2020, de 80 % des réserves mondiales. Troisième producteur derrière la Chine et les États-Unis, le Maroc est le premier exportateur mondial de ce minerai dont M. Terrab a fait une ressource stratégique pour l'Afrique.

Tout comme les années précédentes, L'année 2015 aura été un bon cru pour le groupe. Une année de grands challenges et réalisations. Le groupe qui au premier semestre 2015 a réalisé un chiffre d'affaires de 23,89 milliards de DH, soit une progression de 23,4% en un an, fascine par ses performances au-delà des frontières.

En interne, l'office fait rêver les jeunes diplômés qu'ils le placent, selon une enquête récente d'Amaljob, la plate-forme spécialisée dans les profils qualifiés, en tête des entreprises où ils préfèrent être engagés. Ce n'est pas un hasard si l'OCP est attrayant. Ici l'innovation et l'investissement sont les maître-mots.

Rien que pour l'année en cours, le géant des phosphates doit avoir investi quelque 29,5 milliards de DH pour un objectif multiple : poursuite de la réalisation des projets de développement des infrastructures minières, extension des unités de production et la maintenance des unités industrielles chimiques et les activités support. Des activités lourdes qui ne font pas oublier au groupe sa mission citoyenne, inscrite dans ses gènes, d'accompagnateur des agriculteurs. En partenariat avec le ministère de l'Agriculture et les principaux distributeurs locaux d'engrais OCP, l'office et sa Fondation ont organisé, le 28 octobre dernier, l'édition 2015-2016 de la « Caravane OCP Céréales et Légumineuses 2015 » à la



Mustapha Terrab, l'homme qui a transformé l'OCP.

Commune Rurale Laqsir, à Ain Taoujdate (province El Hajeb).

La Caravane OCP s'inscrit aussi dans la continuité de l'initiative Caravane OCP céréales, lancée par SM le Roi Mohammed VI lors du démarrage de la campagne agricole 2012-2013. Entrant dans le cadre de la mise en œuvre des Plan Maroc Vert, ce concept innovant comprend des panels de discussion et des ateliers pédagogiques thématiques qui ont pour but la promotion des bonnes pratiques agricoles au profit des petits agriculteurs.

Mais une bonne entreprise responsable, citoyenne et prévoyante ne peut se contenter de vivre sur ses acquis, elle se doit aussi d'innover en permanence pour mieux préparer l'avenir. A cet égard, le satisfecit royal décerné à l'OCP, lors du discours à l'occasion du 61^e anniversaire de la Révolution et Roi et du peuple, est une haute reconnaissance de sa stratégie gagnante. « L'OCP constitue un véritable modèle au regard de la stratégie nationale et internationale efficace dont il dispose et compte tenu de la vision claire, de la bonne gouvernance et de l'efficacité qui le caractérisent », avait déclaré le souverain.

Engagement

Qui dit clarté de la vision dit nouveaux horizons. L'OCP Innovation Fund for Agriculture comme exemple. L'été passé a été en effet l'occasion pour que le champ d'intervention de cet important fonds s'élargisse. Doté de 200 millions de DH, cet instrument permet non seulement d'opérer au-delà des frontières nationales, notamment en Afrique, mais aussi d'investir également dans les énergies du futur comme le biocarburant et les infrastructures de l'irriga-

tion raisonnée.

Le groupe « qui a réalisé en 2014 le plus gros chiffre d'affaires », performance qui lui a valu d'être consacré « sacrée meilleure entreprise marocaine » selon un « classement des 500 plus grandes entreprises du pays », a annoncé en mai 2015 son engagement ferme pour soutenir les petits producteurs agricoles africains. Un engagement majeur pour le continent noir, pris lors de la conférence de la Clinton Global Initiative (CGI) Moyen-Orient et Afrique, tenue à Marrakech le même mois.

Intitulé « Contribuer à la prospérité des petits producteurs agricoles africains », cet engagement consiste à faire en sorte qu'« au cours des 3 prochaines années, 100.000 agriculteurs dans 6 pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique de l'Ouest, aient accès à des engrais fiables, abordables et appropriés, ainsi qu'aux produits connexes et aux services leur permettant d'accroître leur productivité et leurs revenus », a entre autres

annoncé le PDG Mustapha Terrab lors de cette conférence. Une initiative à 5 millions de dollars qui sera certainement au menu des discussions à Abidjan (à la fin du mois en cours) où « les acteurs clés du développement agricole en Afrique francophone » se réunissent sous le signe du rapprochement et de la coopération Sud-Sud dans le cadre de la 2^e édition de l'Africa Agri Forum (AAF), organisée par i-conférences en partenariat avec OCP Group sous le thème : « Afrique verte : la dynamique agricole en marche ».

Dans le même ordre d'idées, l'OCP et sa Fondation ont lancé du 1^{er} au 5 octobre derniers, à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, la 1^{ère} édition de la « Caravane Cacao » et ce à l'occasion de la tenue de la 2^e édition des Journées Nationales du Cacao et du Chocolat (JNCC).

Cette Caravane concrétise le premier volet du protocole d'accord signé entre OCP et le Conseil du Café-Cacao en juin 2015 à Abidjan pour l'accompagnement du développement durable de la filière Café-Cacao. La « Caravane Cacao » s'adresse à quelque 1200 producteurs de cette matière, qui bénéficieront de sessions de formation et d'un accompagnement technique et agronomique de pointe.

Last but not least, grâce à l'OCP « le Maroc possède aujourd'hui l'un des plus grands systèmes de pipelines à suspension au monde », a souligné Julian Rusconi (ingénieur en chef chez Paterson & Cooke, le cabinet d'ingénierie et de design qui s'est chargé de la construction d'une partie du fameux pipeline OCP) lors de la 3^e édition du Symposium international sur l'innovation et la technologie dans l'industrie des phosphates, tenu en mai 2015 à Marrakech. Star incontestée du Symphos 2015, cet ouvrage reliant les mines de Khouribga et le site de Jorf Lasfar sur une distance de 187 km, a nécessité 50.000 tonnes d'acier et 1,7 million de journées de travail... Il permet de transporter 4.400 tonnes de phosphate liquéfié par heure ! ■

Jamil Manar

Une Marche « Verte agricole » au Sahara

Le Roi Mohammed VI a présidé, samedi 7 novembre, à Laâyoune, la cérémonie de lancement du Nouveau modèle de développement des provinces du Sud. Une enveloppe budgétaire de 77 milliards de DH est consacrée au financement de plusieurs projets, objets de signature de 5 conventions.

Au volet économique, le gros du programme porte sur la restructuration du secteur des phosphates à travers le projet « Phosboucraâ de développement industriel », la promotion du secteur agricole et de celui de la pêche maritime et le développement de l'éco-tourisme.

Pour sa part, le PDG de l'OCP, Mustapha Terrab, a annoncé que l'Office compte, dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud, procéder à la réalisation d'un nouveau complexe industriel pour la production d'engrais (16,8 MMDH), ainsi que la construction d'une Technopole à Fom El Oued (2 MMDH) qui abritera l'Université multidisciplinaire Mohammed VI de Laâyoune, un lycée d'Excellence et un Centre de qualification des compétences. Qui dit mieux ?

CONFERENCE & MEETING CENTER AGADIR

1^{er} Centre de Conférences d'Agadir face à la mer
PLUS DE 4 000 M² D'ESPACES, DONT UNE PLÉNIÈRE DE 1 000 PLACES



L'art de vous recevoir, choisissez votre hôtel
ROYAL ATLAS
ATLAS AMADIL | ATLAS MARINA BEACH
DUNES D'OR



Demandez la brochure détaillée de nos offres ou pour tout renseignement:

+212 5 28 29 40 40 | +212 5 28 84 97 97
fztabit@hotelsatlas.com | wjamai@hotelsatlas.com

www.hotelsatlas.com



Transports

Tramway, une nouvelle vie dans la ville

L'avènement du tramway a induit une véritable mutation urbaine dans une métropole en butte aux problèmes du transport en commun. Quatre ans après sa mise en service, ce mode de transport, qui a soulevé au début quelques réticences, a changé le visage de Casablanca tout en réussissant sa cohabitation avec la population.



Une cohabitation réussie.

Pour le transport urbain, le Maroc a récemment fait le choix de la technologie propre pour décongestionner les grandes villes. C'est ainsi que la capitale s'est dotée, depuis le 23 mai 2011, d'un tramway desservant Rabat et Salé. Peu de temps après c'est Casablanca qui s'offre, le 12 décembre 2012, ses premières lignes de tram. Plus qu'ailleurs, la réalisation de ce nouveau mode de transport était un véritable défi pour Casablanca, une métropole confrontée à une profonde crise du transport urbain qu'il était devenu urgent de résorber. D'où le projet du tram qui a permis d'opérer une véritable mutation en redynamisant la ville et en désenclavant les quartiers éloignés. En offrant une mobilité pour tous, le tram devient un levier de réduction des inégalités, permettant de limiter l'impact socio-économique dû à l'exclusion géographique. A Casablanca, le tracé en « Y » de la première ligne a été pensé comme un « corridor stratégique » permettant de relier les quartiers périphé-

riques au centre-ville et d'irriguer ainsi le cœur urbain et ses zones d'affaires, de santé, d'éducation et de commerces, tout en facilitant l'interconnexion avec les autres modes de transport. Le tramway favorise ainsi la mobilité des populations, dont les personnes à mobilité réduite, en créant de nouvelles opportunités de travail et de loisirs ou d'accès aux services de santé et d'éducation. En un laps de temps record, le tramway de Casablanca a carrément changé la perception habituelle des transports en commun, en montrant qu'il peut offrir à tous les citoyens, confort et sécurité, à un prix très abordable.

Rénovation

Aujourd'hui, les Casablancais peuvent pleinement profiter des espaces de la ville en s'offrant au passage une facilité de déplacement certaine, y compris pour les personnes les plus vulnérables ou souffrant d'un handicap physique. En somme, à travers le tramway, Casablanca s'est offert un visage de ville

moderne, tourné vers l'avenir.

trimoine architectural urbain. Le

La RAM, loin de la zone de turbulences

La Royal Air Maroc (RAM) a réalisé d'importantes avancées, ces dernières années, en dépit d'une conjoncture internationale difficile, sous la houlette de son PDG, le dynamique Driss Benhima. La compagnie est même parvenue à se tailler le rang de premier transporteur au Maghreb et la 2ème place à l'échelle du continent africain derrière la South African Airways (SAA). La RAM occupe une place primordiale dans certains domaines puisqu'elle constitue le premier transporteur aérien dans le secteur du tourisme national. Le chiffre d'affaires ventes à distance a poursuivi une croissance soutenue puisqu'il a été multiplié par 9 en sept ans. Le nombre de visiteurs est passé de 2,5 millions en 2006 à 18 millions en 2013. Royal Air Maroc accompagne la stratégie nationale et les orientations Royales en renforçant sa plateforme de correspondances à Casablanca et en ouvrant de nouvelles lignes en Afrique. Avec 32 destinations desservies (dans 26 pays), le marché africain est le second marché de la compagnie, contribuant à hauteur de 23 % du chiffre d'affaires de l'activité passager. Pour accompagner cette dynamique, Royal Air Maroc lance plusieurs chantiers dont celui du renforcement et du rajeunissement de sa flotte. Objectif : augmenter et améliorer son offre.

La compagnie a intégré sept avions et elle prévoit la réception de neuf autres dans les mois à venir selon le calendrier suivant : 4 avions E190 durant l'exercice 2015 ; 2 avions B787-8 durant l'exercice 2015 ; 2 avions B 787-8 durant l'exercice 2016.

Le centre historique de la ville a été l'objet d'une réflexion sur son statut et son attractivité en tant que pa-

boulevard Mohammed V a ainsi été transformé par des opérations de ravalement de façades, lui permet-

tant de retrouver toute sa beauté, et un travail de rénovation a été mené sur les deux importantes places qui le délimitent: Place Sidi Mohammed et place des Nations Unies. Ces dernières, entièrement réaménagées, sont désormais des espaces de promenade plus sûrs pour tous les Casablancais et les visiteurs, redynamisant par la même occasion la fréquentation des commerces alentour. La grande place des Nations-Unies construite sur le trajet, à l'entrée de la vieille Médina, est aujourd'hui un lieu de rassemblement pour les habitants et les touristes. La population s'y retrouve pour déambuler le soir le long de la ligne sous les arcades des immeubles de style art déco des années 20. Tout comme les travaux de façade à façade, la rénovation des éclairages publics et du mobilier urbain, et la mise en place d'un corridor vert le long de la ligne, ont opéré un véritable embellissement de la ville. En plus de la refonte des chaussées et trottoirs, selon de nouvelles fonctionnalités, l'aménagement urbain a porté sur la mise en place de nouveaux réseaux souterrains, l'installation de 2 000 réverbères (à basse consommation) et la plantation de plus de 4 000 arbres.

Les abris des stations, avec leurs motifs aux formes géométriques inspirés de l'architecture casablancaise et des zelliges, ont été pensés pour s'intégrer harmonieusement dans le paysage de la ville. L'ensemble du nouveau mobilier urbain a par ailleurs été traité selon un procédé de thermo-laquage, qui renforce sa protection anticorrosion en apportant une esthétique moderne et élégante. Enfin des matériaux d'une grande résistance et durabilité ont été choisis pour les revêtements des sols, tels que l'enrobé fin, le béton à imitation pierre ou le granite jaune.

Le Schéma directeur d'aménagement urbain et le Plan de déplacement urbain du Grand Casablanca prévoient à terme un réseau constitué de 4 lignes de tramway. Une ligne transversale, la T2, s'ajoutera aux deux lignes radiales T3 et T4. La ligne T1 sera prolongée du quartier des Facultés jusqu'au centre d'affaires et desservira les quartier Laymoun, Florida et Lissasfa. Les travaux de la deuxième ligne et d'extension de la première ligne «T1» ont démarré le 15 Mai 2015. Il s'agit des travaux préparatoires de déviation des réseaux souterrains d'eau, d'électricité, d'assainissement, de

Le rail du futur

Le développement des infrastructures ferroviaires a été très palpable depuis l'intronisation de SM le Roi Mohammed VI. Un développement qui s'est notamment matérialisé par la signature d'un premier contrat-programme 2005-2009 entre l'État et l'Office national des chemins de fer (ONCF). Dans ce cadre, le Maroc a vu l'aménagement d'une quarantaine de gares, la mise en service de nouvelles liaisons Taourirt-Nador et la gare de Tanger Ville-Port Tanger Med, ainsi que l'achèvement du doublement de la voie Meknès-Fès et du projet de modernisation de la ligne Tanger-Rabat. Puis en 2010, il y a eu le lancement du plus grand chantier ferroviaire en Afrique, celui de la première ligne TGV. Les contrats-programmes pour la période 2010-2015 portent sur un investissement total de 33 milliards de dirhams. Près de 20 milliards de dirhams seront consacrés au projet de ligne TGV Tanger-Casablanca et les 13 milliards restants seront affectés à la réalisation d'un programme de modernisation et de mise à niveau du réseau ferroviaire actuel. La mise en œuvre de ce schéma, qui contribuera à la création de postes d'emploi, permettra à terme le transport de 133 millions de voyageurs au lieu de 53 millions actuellement, tout en contribuant à la réduction du temps de parcours, le renforcement de la sécurité de la circulation et la promotion de la dynamique du développement durable en termes de protection de l'environnement et de lutte contre le réchauffement climatique. Un projet colossal qui contribuera sans conteste, malgré les critiques formulées quant à son utilité réelle pour un pays comme le Maroc, à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale et au développement économique et social du pays. C'est du moins le point de vue des défenseurs du train à grande vitesse.

télécommunication, de transplantation d'arbres visant la libération des voies devant accueillir les futurs plateformes. Seront desservis par cette ligne sur un parcours de 15 km l'axe boulevard Anoual, Bd El Fida,

Bd Grande Ceinture, Mers Sultan, Hay Mohammadi, la gare ferroviaire, Aïn Sebaâ et Sidi Bernoussi. Objectif, désengorger la métropole et ses boulevards saturés. ■

Rachid Abbar





Formation professionnelle

L'OFPPT au cœur du dispositif

Depuis sa création en 1974, l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) forme des bataillons jeunes à toutes sortes de métiers. Avec une réussite incontestable que l'on doit au directeur général Larbi Bencheikh et ses équipes.

Abdelmajid, 52 ans, est une star dans l'un des grands douars de Oulad Frej (région de Doukkala). Il est l'électricien que tous les villageois sollicitent. Installation, réparations et conseils, tout le monde lui fait confiance et fait appel à lui. Il y a encore quelques années, ce casablancais n'aurait jamais imaginé que sa vie prendrait un tel tournant. Au début des années 80, il s'inscrit à l'OFPPT et obtient un diplôme en génie électrique. Puis, il intègre l'OCP, mais des problèmes familiaux l'obligent à démissionner. Depuis, il bossera pour son propre compte à Casablanca avant de se lancer dans une aventure agricole à Oulad Frej. Le fiasco était au rendez-vous et c'est finalement sa formation d'électricien qui lui a permis de rebondir. « Avec tout ce que j'ai vécu, les erreurs que j'ai commises, je me dis que la meilleure chose qui me soit arrivée dans ma vie, c'était l'office. La formation de l'OFPPT m'a permis d'apprendre un métier et en faire mon gagne-pain », témoigne-t-il, une pointe de fierté dans la voix.

Des petites success story pareilles, l'OFPPT en a généré plusieurs centaines depuis sa création en 1974. L'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail continue, bon an mal an, de former techniciens dans différents secteurs tout en s'adaptant à chaque fois aux besoins de l'économie nationale : Tourisme, transport, offshoring, automobile, génie électrique, aéronautique et même dans les arts graphiques et, les cinémas et les arts traditionnels, etc... Génération après génération, ce sont bataillons de techniciens qui ont acquis les compétences nécessaires pour intégrer le marché du travail. Avec des savoirs-faire spécifiques, la formation de ces lauréats répond aux besoins des employeurs qu'ils soient publics ou privés. Les diplômés de l'OFPPT sont partout. Dans le formel comme dans l'informel. Certains font carrière dans de grandes institutions publiques, d'autres choisissent d'intégrer des groupes privés de renom alors que d'autres encore décident de s'installer à leur propre compte. Au fil des ans, l'Office a su évoluer, s'adapter et s'améliorer dans un monde en perpétuelle mutation.



Larbi Bencheikh, directeur général de l'OFPPT

L'OFPPT tel que nous le connaissons aujourd'hui a vécu plusieurs transformations afin de continuer à satisfaire les attentes des patrons en profils spécifiques.

C'est ainsi qu'en 1993, il y a eu l'instauration du niveau "Technicien Spécialisé" (bac+2). Puis est venue la réforme du système des contrats spécifiques de formation trois ans plus tard. En 2003, l'établissement a connu une véritable transformation avec une nouvelle réorganisation ainsi que le lancement du processus d'Optimisation du dispositif. L'enjeu étant d'améliorer les procédures en y injectant une bonne dose d'efficacité. Pari réussi puisque l'office est fort aujourd'hui d'un réseau de 337 établissements (dont vingt sont certifiés ISO 9001-management de la qualité) implantés sur tout le territoire. Tout au long de son existence, l'office a adopté une méthode simple qui marche à merveille : offrir aux stagiaires une formation dans un corps de métier spécifique en leur apportant les connaissances nécessaires afin qu'ils puissent par la suite exceller dans leur métier. Les forma-

tions dispensées, considérées comme de qualité, couvrent carrément tous les secteurs de la mécanique à l'aéronautique en passant par le textile ou encore l'informatique.

Procédure

« La formation que j'ai reçue à l'OFPPT m'a permis d'apprendre la base de la programmation informatique et les principaux langages. Puis, avec l'aide d'internet, j'ai approfondi mes connaissances en la matière et spécialement le développement internet. Aujourd'hui, avec mon frère, je fais la conception des sites web », affirme Youssef, 25 ans. Inséparables et complémentaires, ces deux jumeaux bossent ensemble sur la Toile avec des donneurs d'ordre américains et britanniques.

Hajar, 21 ans, elle, n'a pas supporté le rythme de l'université. Alors, elle décide d'opter pour une formation professionnelle dans les métiers des TIC. Aujourd'hui, elle dirige une équipe dans un grand Call Center à Casablanca. « Mes supérieurs ont vu que j'avais les bases nécessaires et que

j'apprenais vite, aussi-ont-ils décidé de me faire confiance en me responsabilisant », confie-t-elle. Derrière la réussite de l'OFPPT dans sa mission délicate de former une main d'œuvre qualifiée se trouve le directeur général Larbi Bencheikh et ses équipes qui veillent au grain. Pas question pour le patron de baisser la garde ou de céder sur la rigueur des procédures.

Des profits pointus et surtout des jeunes stagiaires opérationnels, tel est le challenge de l'OFPPT qui a une réputation à défendre. L'expertise de l'office ne s'exporte-t-elle pas aujourd'hui en Afrique via une multitude d'accords de partenariats signés avec un certain nombre de pays subsahariens ((Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry, le Gabon, la Mauritanie, le Cameroun, le Tchad). Sans oublier les jeunes originaires de ces pays amis qui choisissent de venir au Maroc pour suivre l'un des cursus de l'office. Depuis la rentrée 2004-2005, l'Office a formé 1.300 lauréats africains dans différentes disciplines, niveau technicien spécialisé. ■

Rachid Abba

Energies renouvelables

Le Maroc voit l'avenir en vert

Le futur énergétique du Maroc est tributaire des énergies renouvelables (solaire et éolien) qui forment le mix énergétique prévu par la stratégie nationale 2009-2020.

Le Maroc importe plus de 90% de ses besoins énergétiques, principale source de déficit de sa balance commerciale et de l'amenuisement de ses ressources en devises. Par le jeu des subventions distribuées par la caisse de la compensation, cette dépendance a coûté au budget de l'Etat plus de 300 milliards de DH.

Le contexte géopolitique international est en train de changer la donne pour les sources d'énergies fossiles. Les experts mondiaux parlent déjà de l'après pétrole dont l'effondrement des cours est à imputer à une série de facteurs comme la surabondance de l'offre grâce à la production américaine en schiste (équivalente à la production d'un pays comme l'Irak); le maintien des quotas élevés de production de l'Arabie Saoudite; le ralentissement de l'économie chinoise; le recours au pétrole comme outil de déstabilisation des pays qui en sont fortement dépendants, notamment la Russie et l'Iran et le positionnement des principales puissances sur de nouvelles sources d'énergies propres.

Dans ce contexte, le Maroc devient l'un des rares pays à investir massivement dans les énergies propres comme l'éolien et le solaire. En construisant à Ouarzazate, le plus grand complexe solaire au monde qui a nécessité un investissement global de quelque 9 milliards de Dollars, le Royaume met un pied dans les filières d'avenir.

Baptisé « Noor » et consistant en quatre gigantesques stations solaires, il est censé à terme réduire la dépendance énergétique du Maroc et couvrir jusqu'à 50% de ses besoins en 2020.

Pour le moment, le projet en est à sa première phase : Noor 1. Cette phase consiste en la mise en place de 500.000 miroirs paraboliques dispo-

sés sur 800 lignes. Ces panneaux en verre de 12 mètres de haut suivent le déplacement du soleil afin de capter et de concentrer les rayonnements tout au long du cycle solaire quotidien (leur température s'élève à 393°C). Cette technologie à l'avantage de continuer à produire de l'énergie même après le coucher du soleil. Cette phase permettra une capacité de production de 160 MW.

L'objectif à terme est de générer 580MW par an, soit de quoi alimenter un million de foyers.

Selon un rapport de Dii (Desertec industrial initiative), « Economic Impacts of Desert Power », élaboré en mai 2013, une bonne valorisation des ressources solaires et éoliennes au Maroc serait une source d'importantes opportunités de croissance et de création d'emplois pour l'économie nationale.

Pour les auteurs de cette étude, les secteurs industriels de l'éolien, du photovoltaïque et du thermo-solaire concentré pourraient représenter jusqu'à 5% de la valeur totale des biens produits en 2030, pour peu que le pays investisse massivement dans la production d'électricité d'origine propre. « Le Maroc pourrait également réduire de moitié sa dépendance aux importations d'énergies fossiles, celle-ci passant de 8% du PIB aujourd'hui à 4% de celui-ci en 2030, avait indiqué Paul van Son, PDG de Dii. En même temps, la croissance du PIB serait renforcée de manière significative. Avec ses ressources éoliennes et solaires abondantes et sa politique volontariste de diversification de ses sources d'approvisionnement, il réunit les conditions idéales pour l'émergence d'un tissu industriel dynamique et compétitif dédié aux énergies renouvelables ». ■

Ahmed Zoubair



Saïd Mouline, directeur général de l'ADEREE.

L'ADEREE, une énergie positive

L'Agence pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ADEREE), qui a remplacé le CDER (Centre des Energies renouvelables) représente l'outil stratégique de l'Etat en matière de promotion du développement durable. Un Etat qui veut d'autant plus casser le cercle de la dépendance énergétique du pays estimée à plus de 90% à l'égard notamment des produits pétroliers qu'il dispose de ressources locales abondantes, l'énergie solaire et éolienne. Avec ces deux types d'énergies qui présentent des avantages écologiques incontestables : absence de rejets polluants et contribution à la lutte contre l'effet de serre, le Maroc ambitionne d'atteindre 42% du parc total de production électrique à l'horizon 2020 avec à la même échéance un mix énergétique et une efficacité énergétique à 12%.

La mission de l'ADEREE s'inscrit dans ce cadre : contribuer à la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique dans le secteur du transport, du bâtiment, de l'industrie, de l'éclairage public ou encore de l'agriculture. chargée d'élaborer la cartographie des ressources en énergies renouvelables et le potentiel d'efficacité énergétique et de la mise en place des normes et des labels de qualité des équipements et des appareils, l'ADEREE c'est aussi une force de proposition de plans sectoriels et régionaux de développement des énergies propres et de protection de l'environnement, un fédérateur des acteurs nationaux et internationaux du secteur et un sensibilisateur du grand public à l'importance des ER dans la vie de tous les jours.

La lettre royale adressée aux participants aux Assises de l'énergie en mars 2009 aura été un signal fort pour développer cette filière d'avenir dans ce domaine. Selon Saïd Mouline, directeur général de l'ADEREE, un passionné du développement durable, « ces objectifs seront atteints notamment avec le lancement des programmes 2000 MW solaire, 2000 MW éolien et le programme de code d'efficacité énergétique dans le bâtiment, les hôpitaux, les administrations et bâtiments publics et en milieu industriel ». Pour ce faire les responsables misent sur une batterie de mesures réglementaires, d'incitations financières, d'audits énergétiques et d'instauration de normes de performances énergétiques, avec comme mesures d'accompagnement la sensibilisation, la promotion de la qualité et le renforcement des capacités au niveau national.

A. Z.



S.M. le Roi lors de l'inauguration du complexe "Noor" 1 à Ouarzazate.



Secteur immobilier

Une offre en béton

Depuis l'indépendance du pays, le secteur de l'immobilier a connu un développement remarquable qui lui a permis de répondre aux attentes de la population en matière d'habitat.



L'habitat, un chantier permanent.

L'urbanisme moderne date des années 20 avec la promulgation de la loi fondatrice de 1914. Après l'indépendance du pays, les villes ont été témoins d'une consommation abusive du patrimoine foncier public, sans effort particulier pour le renouveler. Ainsi, elles ont été progressivement engagées dans les travers d'un «urbanisme d'opportunités foncières» qui a conduit à la plupart des dysfonctionnements qu'elles connaissent aujourd'hui. Cet urbanisme qui a été l'une des principales causes de la pénurie, aujourd'hui structurelle, de terrains propres à l'urbanisation, a fait que la ville se fabrique à la limite du tolérable en termes de sécurité et de développement durable et en marge du cadre réglementaire.

Mais depuis l'an 2000, les politiques publiques ont permis au secteur immobilier de voir ses indicateurs connaître une évolution importante. Résultat : l'urbanisme fait partie des secteurs les plus dynamiques, et sa participation dans le PIB national ne cesse d'augmenter. C'est également le secteur qui reçoit le plus d'investissements étrangers, et le secteur le plus important en matière de création d'emplois. En ce qui concerne le PIB, la contribution du secteur était de 6,2% en 2009. Entre 2002 et 2009, la valeur ajoutée du secteur a enregistré une croissance de 111,13% et en 2010 cette valeur ajoutée a augmenté de 2,6%, atteignant les 47 milliards

de dirhams. En 2010, le secteur a employé près de 1.029.000 personnes, soit 9,9% de la population active, et en 2011 ce chiffre a augmenté de 151.000 nouveaux emplois, 65.000 en milieu urbain et 86.000 dans le monde rural.

L'Etat ne peut seul, par le biais de l'opérateur Al Omrane, remédier au déficit énorme en logements aggravé au fil des ans par la croissance démographique. L'intervention du secteur privé était donc nécessaire, voire vitale. C'est ainsi que de grands groupes privés comme le leader du marché Douja Promotion-Addoha ou encore Alliances, Anouar Al Moustakbal ont

lancé tous azimuts des chantiers colossaux en matière d'habitat social. Soutenu par l'Etat sous forme d'avantages fiscaux et fonciers, les programmes du logement économique, réalisés dans le cadre d'un partenariat public-privé, se sont développés à une cadence sans précédent : entre 2003 et 2010, des milliers d'hectares ont été ouverts à l'urbanisation et des centaines de milliers de logements ont été construits. Pas seulement dans le domaine social mais également, à la faveur d'une demande croissante, en matière de l'habitat haut standing et intégré. Cependant, le gros de l'activité s'est concentré

ces dernières années sur la création d'une offre de logements destinée aux ménages modestes dans le cadre de la restructuration et la résorption des quartiers bidonvillois en relation avec le fameux programme «Villes sans bidonvilles».

Relance

Afin d'empêcher la reproduction de ces verrues urbaines qui ont essaimé notamment dans les périphéries des villes, les pouvoirs publics ont initié le programme des villes nouvelles, à Marrakech, Rabat, Casablanca, Tanger, Agadir, Essaouira...etc. Après un faux départ qui a engendré certains dysfonctionnements dans la mise en œuvre de ces ville-satellite, l'Etat a repris le dossier en main en lançant un plan de relance de Tamansourt (Marrakech) et de Tamesna (Rabat), qui devra s'étendre par la suite à Sahel Lakhayta (Casablanca) et Chrafate (Tanger). Et c'est Al Omrane, le bras armé de l'Etat en matière d'habitat et d'aménagement, qui se charge de sa mise en œuvre. Dans le sillage de Tamansourt et Tamesna, les pouvoirs publics projettent de faire jaillir de terre quinze villes nouvelles à l'horizon 2020. Rien de tel qu'une politique anticipative pour faire face de manière efficace à la croissance démographique et à l'exode rural. L'avenir se construit en planifiant. ■

Rachid Abbar

Anouar Invest : du ciment pour le Sahara

Le groupe Anouar Invest s'est inscrit dans la nouvelle dynamique de développement des provinces du sud initié par le souverain, à l'occasion du 40e anniversaire de la Marche Verte. Il s'agit d'un projet de cimenterie à Laâyoune dont les travaux viennent d'être lancés pour une mise en service prévue en juillet 2017. De par son envergure (un investissement de 300 millions de DH pour une capacité de production de 500 000 tonnes par an) CIMSUD- son nom- vise à accompagner, à travers la production du ciment, la grande dynamique d'urbanisation et de construction dans toutes les villes du Sahara.

Cette cimenterie viendra renforcer la capacité de Atlantic Ciment, filiale du groupe Anouar Invest, qui a déjà mis dans le pipe le méga chantier d'une cimenterie à Settat d'une capacité annuelle de 2,2 millions de Tonnes et qui a nécessité un investissement de 3 milliards de DH.

Le pôle cimenterie dirigé par le très dynamique El Hachmi Boutgue-ray a entamé sa conquête de l'Afrique où il est déjà présent, notamment à travers la promotion immobilière et l'agroalimentaire.

Le combat continue autrement...

Il est primordial lors des marqueurs importants comme le 18 novembre de faire une halte non par pour verser dans l'autosatisfaction mais afin de savourer nos réalisations collectives et individuelles et surtout s'en servir pour pousser encore plus loin les limites de nos capacités.



Zakaria Fahim (*)

Qui ne connaît pas The Independence Day ou né un 4 juillet, l'un et l'autre renvoient à deux grands films avec des acteurs charismatiques pour marquer dans le marbre ce jour où les États Unis d'Amérique se sont libérés du joug des anglais.

Ce jour de l'indépendance est un jour férié marqué par des festivités patriotiques. Les institutions fédérales non nécessaires (comme les services postaux) sont fermées. Beaucoup de politiciens profitent de ce jour pour apparaître en public et louer l'héritage national, historique, la société, et les individus.

Si on fait le parallèle chez nous, tout le monde connaît par cœur l'année de l'indépendance (1956) et certains en oublient la date officielle, le 18 novembre. Cette digression, juste pour dire que nous devons rappeler à nos enfants que nos parents et nos grands-parents ont consenti de gros sacrifices, que beaucoup ont payé de leur vie, pour arracher le Maroc au joug de la colonisation pour mettre le pays sur le chemin semé d'embûches de la démocratie et du développement. Ceux et celles qui inscrivent leurs pas dans les leurs savent que cette marche vers la prospérité est tout sauf un long fleuve tranquille.

Il est primordial lors de marqueurs importants comme le 18 novembre de faire une halte non par pour verser dans l'autosatisfaction mais afin de savourer nos réalisations collectives et individuelles et surtout s'en servir pour pousser encore plus loin les limites de nos capacités.

Si nous regardons les chiffres du Maroc Economique, le Maroc a fait un parcours intéressant depuis l'indépendance : 5ème puissance économique d'Afrique ; deuxième pays arabe où il fait bon vivre

selon l'Environmental Performance Index (EPI) édition 2010 ; Marché financier émergent (78 sociétés cotées). 2ème place d'Afrique après Johannesburg et devant le Caire avec un vaisseau amiral qu'est Casa Finance city ; Métiers mondiaux : aéronautique ; énergies renouvelables, tourisme, offshoring, agro-alimentaire, industrie automobile ; premier pays africain investisseur en Afrique de l'ouest et deuxième sur tout le continent ; 47% des réserves mondiales du phosphate et premier exportateur du monde ; 2ème en matière de biodiversité en méditerranée. Le bilan n'est pas mal du tout, il est même honorable pour un pays dont certains de ses enfants adorent verser dans l'autoflagellation et le nihilisme.

La stratégie du Maroc initiée depuis plusieurs années de se positionner comme Hub de l'Afrique est en train de porter ses fruits, faisant quelques jaloux parmi nos concurrents qu'ils soient du nord ou du continent. C'est connu, il vaut mieux être adulé ou même « haï » que de laisser indifférent.

Fracture

Le Maroc est dans cette configuration, parvenant, malgré ses moyens modestes, à marquer des points dans une course digne des plus beaux marathons. Les résultats sont palpables mais certainement très perfectibles.

Ce qui est sûr, c'est que le Maroc n'est plus juste une destination touristique où l'on se rend pour bronzer, c'est aussi un pays où l'on vient pour conquérir le monde ou à tout le moins le continent.

Le plan Emergence a permis d'accou-

cher de l'usine Renault qui commence à faire des petits, d'un pôle aéronautique qui a séduit des groupes de renom comme Bombardier et Safran...

Jouer dans la cour des grands nous impose d'être les premiers dans des niches et sur les autres métiers retenus pour le podium afin d'être sur la photo des grands faiseurs.

Le Maroc comme d'autres pays émergents peut nous faire voyager dans le même espace du début du 20ème siècle à nos jours. Qu'est ce qui surprend notre hôte du nord qui vient pour la première fois au Maroc ? Lorsqu'il atterrit à Casablanca, prend le train pour aller en ville, découvre une gare moderne avec tous les services attendus, une artère très chic du côté de nos Twins et nos Malls que beaucoup de provinciaux du nord n'ont pas dans leur villes.

Oui, c'est sûr, nous pouvons les surprendre sur leur propre terrain.

En terme d'infrastructures, notre pays est le deuxième en Afrique et avec la mise en place du TGV, nous serons les premiers à relier deux villes à plus de 200 km à l'heure.

Beaucoup ne le savent pas, le Maroc est une destination privilégiée pour les notables et les cadres au col blanc du continent qui veulent se faire soigner.

Nous avons les hommes et les femmes et les installations dernier cri pour fournir le meilleur service médical. Il est encore l'apanage des privilégiés et des concitoyens chanceux notamment les salariés du privé et du public bénéficiant d'une bonne couverture sociale obligatoire. Par ailleurs, le RAMED, l'assurance du pauvre, qui vient parachever l'offre de

couverture sociale, a permis aux démunis d'accéder aux soins d'un système public malade. Selon le ministère de tutelle, le bilan du Ramed, mis en place il y a 3 ans, est globalement positif. A fin février 2015, le nombre de bénéficiaires de ce régime a atteint 8,4 millions de personnes, soit 99% de la population cible estimée à 8,5 millions.

Ce qu'il faut maintenant améliorer, c'est la qualité des services des hôpitaux publics, pour réattirer les talents qui ont cédé pour l'essentiel aux sirènes du privé. Des exemples d'ailleurs, montrent que l'on peut permettre aux médecins d'effectuer dans les hôpitaux des auscultations privées et partager les revenus tout en y attirant une clientèle plus aisée qui contribuera mécaniquement à relever la qualité des prestations.

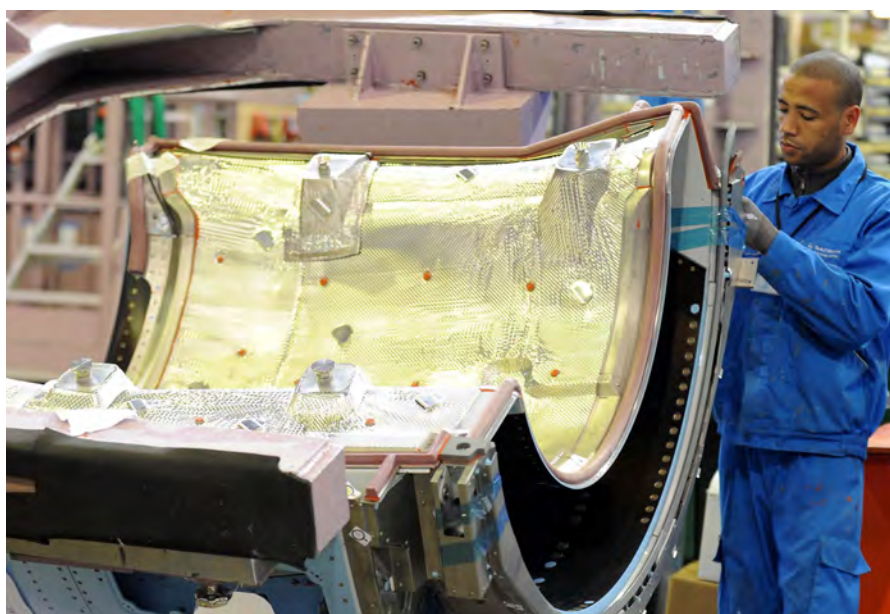
Nous devons innover et agir vite pour réduire les inégalités. En effet, l'Afrique se voit décerner la première place très peu enviable de continent où les écarts entre les riches et les pauvres sont les plus élevés.

Et nous pouvons être la locomotive pour stopper cette fracture en offrant des projets inclusifs et structurants pour nos jeunes et de façon générale à tous les actifs.

Notre islam tolérant, cité en modèle par beaucoup de pays dont certains s'en inspirent, notre côté Safe enviable, notre INDH, nos performances économiques, pour insuffisantes qu'elles soient... sont le fruit de l'engagement des décideurs politiques, économiques et civils.

Nous pouvons aussi parler du déploiement au Maroc du dispositif de l'auto-entrepreneur depuis janvier 2015, une première continentale, capable d'offrir un cadre simple et agile pour nos entrepreneurs. Il devra aussi inciter le passage de l'informel vers le formel grâce à une politique de carotte englobant une couverture sociale qui protégera l'entrepreneur et sa famille. Le talent, la confiance dont jouissent les experts comptables auprès de la communauté des entrepreneurs en tant que médecins de famille, peut être mise au service de ce projet ambitieux.

Beaucoup de chemin a été parcouru par nos aînés, à nous de tenir la corde et de réussir la régionalisation avancée pour asseoir notre propre modèle de développement qui peut servir de référence pour notre continent, tout en s'appuyant sur la synergie et la complémentarité. ■



L'aéronautique, un secteur porteur pour le Maroc.

(*) Expert comptable
Managing Partner BDO



L'ONEE ne perd pas le Sud

Entre 1975 et 2015, les pouvoirs publics ont investi, via l'ONEE, plus de 3 milliards de DH dans les dispositifs d'eau potable et d'assainissement liquide.

Ce n'est pas un hasard si l'Office national de l'eau potable et d'électricité (ONEE), dirigé par Ali Fassi Fihri, a été classé «3e meilleure entreprise marocaine» dans le classement 2015 «Les 500 plus grandes entreprises marocaines», réalisé conjointement par le magazine Economie & Entreprises et le bottin le Kompas. Cet établissement de service public, malgré les contraintes endogènes et exogènes, est tenu par l'obligation du résultat. A savoir alimenter les consommateurs en une eau potable de qualité à des prix abordables, parfois sacrifiés en raison de la faiblesse du pouvoir d'achat du grand nombre. A ce titre, l'effort de l'office est encore plus important quand il s'agit de production par dessalement, du fait de la cherté des intrants : l'électricité et les bobines filtrantes qu'il est nécessaire de remplacer très fréquemment. Sans oublier le caractère onéreux des investissements dans les canalisations de distribution et le coût élevé généré par le captage effectué en zone profonde d'au moins 8 mètres, souvent en pleine mer, à plus de 600 m loin de la côte. Les stations de dessalement et de déminéralisation (prétraitement qui précède le dessalage), l'ONEE en gère plusieurs au Maroc, particulièrement dans les provinces du Sud, sans compter le méga projet d'Agadir consistant en la réalisation d'une station de dessalement dotée d'une capacité de production de 100 000 m³/j extensible à 200 000 m³/j, conçue pour couvrir les besoins en eau potable de la région du Grand Agadir jusqu'à l'horizon 2030. D'autres projets similaires sont programmés à l'horizon 2016 pour un investissement global de 1,5 milliard de DH. La première usine de l'ONEE dédiée au dessalement de l'eau par osmose inverse dans la région remonte à 1977, quand l'Office a réalisé une unité de dessalement dotée d'une capacité de production atteignant 250 m³ par jour en vue d'approvisionner la ville de Boujdour en eau potable. La capacité de production qui était de 75 m³/j en 1976 a atteint quelque 35 000 m³/j en 2009. L'action de l'Office dans les provinces sahariennes ne se limite pas

uniquement aux stations de dessalement d'eau de mer. Outre des stations de pompage d'eaux souterraines assez potables et leur distribution aux consommateurs après traitement, elle englobe également les d'opérations de déferrisation d'eaux de la nappe phréatique et leur évacuation quand elles sont à l'état de déchets. En gros, les investissements de l'Office National de l'ONEE dans les provinces sahariennes depuis leur récupération en 1975, ont atteint 3,175 milliards de DH (MMDH), dont 2,46 MMDH consacrés à l'eau potable et 715 millions de DH (MDH) pour l'assainissement liquide.

Du fait de la densité de sa population, la région Laâyoune-Sakia El Hamra se taille naturellement la part du lion en eau potable et en assainissement liquide. Dans ce domaine, les investissements consentis s'élèvent 2,249 MMDH dont une partie concerne la construction de deux stations de dessalement d'eau de mer-agrandies en 2005-avec un débit évalué à 7.000 m³ par jour pour Laâyoune et 1.100 m³/jour pour Boujdour.

Climat aride

Cinq ans plus tard, en 2010 précisément, Laâyoune s'est doté d'une deuxième station de dessalement pour renforcer les équipements de production d'eau potable déjà existants grâce à un débit supplémentaire de 13.000 m³/jour. La station de Boujdour, ainsi agrandie et rénovée, a démarré son activité début 2012, portant production d'eau potable à 3.900 m³/jour.

Smara, ville au climat plus aride, n'a pas non plus été oubliée. Un canal de pompage et une station d'élimination de fer (déferrisation) et de magnésium ont été réalisés, en 1994, à partir de Sidi El Khattari pour un débit de 3.460 m³ quotidien. A Tarfaya, a vu le jour en 2001 une station de dessalement dotée d'un débit de 800 m³ journaliers. En 2005, la province de Laâyoune a bénéficié de la mise en service des dispositifs d'alimentation en eau potable situés à Foum El Oued et El Marsa.

Les centres Sidi Ahmed Laâroussi et Amgala, situés dans la province de Samara se sont vus dotés de projets d'alimentation en eau potable. D'autres projets de même nature ont vu le jour, portant sur l'extension du réseau de distribution aux quartiers



Le dessalement d'eau de mer: L'ONEE à fond avec le Sahara.

périphériques de Laâyoune, Smara et Boujdour, l'amélioration des ouvrages de distribution et de stockage de Laâyoune et l'équipement de nouveaux puits à Foum Al-Oued pour un débit de 1.728 m³/jour, ainsi que l'alimentation en eau potable du centre du Tah en 2007 à partir de Tarfaya et le centre Deroua à partir de sa station de dessalement d'eau. Afin de répondre à la demande croissante en eau des habitants de Smara, l'ONEE a augmenté sa production à partir de Sidi Khattari avec un débit supplémentaire de 3.460 m³/jour portant le débit équipé de la ville à 6.920 m³. Dans le même cadre, l'Office a approvisionné des villages des pêcheurs en eau potable (Aktai El Ghazi à Boujdour en 2009 et Tarouma à Laâyoune en 2010) tout en procédant à la restauration de la station de dessalement, entrée en service en 2013, et l'optimisation de sa productivité pour atteindre 9.000 m³ par jour. De même ; il a été procédé à l'équipement de puits d'eau salée à Tarfaya en 2014 et l'élargissement du réseau d'eau de boisson dans les quartiers Joutia et Moulay Rachid à Laâyoune.

Ces investissements colossaux ont permis de porter le débit équipé à 549 litres par seconde et la construction de sept stations de traitement et de dessalement, l'augmentation de la capacité de stockage portée à 28.838 m³ et la réalisation de 365 kilomètres de canaux principaux, 733 kilomètres de réseaux d'eau potable, tandis

que le nombre des abonnés en eau potable a atteint 62.434 et le niveau de liaison individuelle dans la région Laâyoune-Sakia El Hamra a atteint 90%.

La région de Dakhla-Oued Eddahab n'est pas en reste : quelque 211 MDH y ont été investis pour la réalisation de la station de traitement des eaux de Dakhla avec un débit de 9.500 m³ par jour en 2004, sans oublier l'extension des réseaux de distribution des quartiers de la ville et l'approvisionnement du village des pêcheurs Mhiriz à Aousserd en eau potable en 2009 et le projet d'approvisionnement du centre Bir Kandouz à Aousserd en eau potable une année plus tard.

Tous ces investissements ont contribué à élever le niveau du débit équipé dans cette région à 120 litres par seconde et la construction de trois stations de dessalement et de traitement et l'augmentation de la capacités de stockage à 6.820 m³, la mise en place de 36 kilomètres de canaux de transport principaux, la réalisation de 287 kilomètres de réseau d'eau potable au profit de 21.120 abonnés portant la capacité de liaison individuelle dans la région Dakhla-Oued Eddahab à environ 90%.

Garantir l'eau potable, en flux suffisants, aux habitants d'une région désertique, où les pluies sont très rares, est un défi colossal que l'ONEE a réussi à relever avec des résultats dépassant les attentes. ■

Abdelkarim Chankou

تحت الرعاية السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس
Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

دواجن
Dawajine
2015

18^{ème} Salon Avicole
de Casablanca
معرض قطاع الدواجن
الثامن عشر بالدار البيضاء



Du 24 au 26 novembre 2015

بالمركز الدولي للمؤتمرات والمعارض لمكتب الصرف
Au Centre International de Conférences et d'Expositions de l'Office des Changes

Organisateur



Tél. : 05 22 31 12 49
E-mail : fisamaroc@gmail.com

Partenaires Officiels



Partenaires Institutionnels



Sponsors





Il était une fois l'économie marocaine...

Extraits d'une longue analyse de la politique économique du pays adoptée après l'indépendance, cet article signé par deux grands économistes de l'époque brosse un tableau de la situation des principaux secteurs.



La mine de Boutazout (anti-Atlas) dans les années 60.

L'indépendance du Maroc fut proclamée officiellement en mars 1956. Au lendemain de cette indépendance, les problèmes économiques apparurent dans toute leur acuité avec notamment une chute importante des investissements, la fuite des capitaux, l'accélération de l'exode rural, et l'aggravation du chômage. En fait, le principal problème qui se posait était celui d'une reconversion profonde des structures économiques qui avaient été façonnées par plus de 40 ans de régime colonial, et la création des conditions sociales, politiques et culturelles d'un véritable décollage économique. D'une économie coloniale, aux structures dépendantes et archaïques, il fallait faire une économie nationale, qui crée par elle-même des forces et des mécanismes internes d'accumulation du capital et de progrès. A partir des années 1960, trois plans furent successivement mis en œuvre: le Plan quinquennal (1960-1964), le Plan triennal (1965-1967) et le Plan quinquennal (1968-1972). Ces plans n'ont pas permis de surmonter la persistance d'une très faible croissance de la production globale, l'aggravation du chômage, un taux d'épargne et d'investissement très insuffisant, et les difficultés

que cause une balance des paiements très vulnérable (...).

Après 1956, le volume de l'investissement global avait décliné dans des proportions considérables, ou plus exactement la baisse des investissements qui avait commencé à se manifester dès l'année 1953 de façon relativement modérée, s'accroît brusquement (...).

Un rapport officiel sur la situation économique en 1961 constatait : « les amortissements du matériel existant au Maroc en 1960 nécessitant une dépense de 216 milliards de francs pendant le quinquennat soit 43 milliards environ par an, les investissements bruts en outillage réalisés en 1961 n'ont donc pas couvert les amortissements; s'il y a eu des investissements nets dans certains secteurs, d'autres secteurs n'ont pas renouvelé leur matériel ancien. Pratiquement tous les secteurs économiques furent touchés par cette chute : c'est ainsi que l'indice de l'investissement en matériel et outillage est tombé de 100 en 1952 à 57 en 1960; celui du bâtiment pour les mêmes années de 100 à 45 et celui des travaux publics de 100 à 70. Les investissements du secteur privé avaient décliné fortement à partir de 1952; en 1959, ils représentaient, environ, la moitié seulement du volume de l'année 1952. Or ces investisse-

ments alimentent principalement les secteurs productifs de l'économie. Parallèlement s'opérait une importante réduction de la proportion d'étrangers vivant au Maroc (...).

Chute

Les conséquences de la chute de l'investissement (...) furent principalement de deux ordres : d'un côté, la quasi-stagnation ou la croissance très lente de la production intérieure brute, et la baisse de la production et de la consommation par tête ; d'un autre côté, la baisse du niveau de l'emploi et l'aggravation du problème du chômage et du sous-emploi (...).

La quasi-stagnation de l'ensemble recouvrait cependant des évolutions divergentes des composantes de la production intérieure brute de 1953 à 1960 : à côté d'une croissance sensible de la production minière, la production des industries de transformation et de l'artisanat enregistrait une croissance lente, tandis que l'activité du bâtiment et des travaux publics subissait une chute importante et ne se relevait que très lentement après 1958 ; quant aux oscillations de la production agricole et de l'activité commerciale dues aux aléas climatiques, elles contrastaient avec la croissance lente, mais soutenue

de l'activité des transports et des services (...).

Le développement des activités administratives (qui atteignent actuellement un palier), la marocanisation de certains secteurs économiques, l'institution de la « Promotion nationale » (chantiers de lutte contre le sous-emploi rural), n'ont nullement empêché une extension du chômage partiel ou total. Actuellement, il faudrait créer 150000 nouveaux emplois par an. Le Plan quinquennal (1968-1972) escompte que les emplois agricoles, actuellement de plus de 70 % du total, progresseront de moins de 2 % par an ; dans l'industrie, les mines et l'artisanat (actuellement 11 % du total), l'augmentation ne serait que de 1 % ; dans les autres secteurs (transports, commerce, services, administration), la progression de l'emploi serait de 4,5 %. Dans l'ensemble, le nombre des travailleurs augmentera de 3 %, alors que les offres d'emploi ne s'accroîtraient que de 2 %. (...).

L'évolution économique, dont les grands traits ont été précédemment analysés, est la résultante d'une politique économique de l'Etat et de l'impact de celle-ci sur les structures et les comportements. Officiellement, de 1956 à 1960-1961, cette politique économique a été « dirigiste »,

et depuis, elle se veut « libérale ». Dans les faits, la séparation n'est pas aussi nette. Car si l'orientation vers un certain capitalisme d'Etat était assez nettement affirmée jusqu'en 1960-1961, les années postérieures ont vu s'accroître la responsabilité de l'Etat et des organismes publics dans l'investissement global, au point que la part du secteur public est maintenant largement majoritaire. Cependant, la « philosophie » qui sous-tend cette intervention est animée essentiellement par le désir de contribuer à l'extension et à l'expansion du capitalisme privé autochtone et étranger. Cette politique s'est exprimée jusqu'ici à travers la mise en œuvre de trois « plans » successifs: le Plan quinquennal (1960-1964), le Plan triennal (1965-1967) et le Plan quinquennal (1968-1972). Pour les années 1958-1959 (...), devant la crise grave engendrée par la chute de l'investissement durant les premières années de l'indépendance, le Plan quinquennal (1960-1964) et le Plan triennal (1965-1967) prévoyaient une forte augmentation de la formation brute de capital fixe: 22 % par an de 1960 à 1965 et 16 % par an pour la période (1964-1968) (5). Avec la réalisation de tels objectifs, la situation à la fin du Plan triennal aurait pu paraître relativement favorable, car la part de la production intérieure

brute consacrée à l'investissement aurait été de 23 % en 1965 et de 21 % en 1968 (...)

On ne saurait attendre d'un taux d'investissement brut de 13 % une augmentation sensible de la production; si l'on tient compte de l'amortissement ainsi que des investissements dans la construction et de ceux à faible rendement, l'investissement net restant ne représente qu'une très faible part de la production intérieure brute: de l'ordre de 2 à 3 %. Un tel niveau d'investissement est manifestement insuffisant pour permettre une augmentation de la production globale de 3 % par an, qui serait nécessaire pour « maintenir » le niveau de vie. Par divers moyens, l'Etat s'est efforcé d'encourager les investissements privés, autochtones et étrangers, dans l'agriculture, l'industrie, le tourisme. Les aides et encouragements sont prévus par des textes législatifs tels que le Code des investissements industriels (1961) maintenant étendu au secteur touristique, et le Code des investissements agricoles (1969). Il reste que, malgré tout cet arsenal de mesures favorables à l'investissement privé, celui-ci demeure faible, et une grande proportion de capitaux continue d'être drainée par le rachat de terres de la colonisation privée, une spéculation immobilière intense, le commerce,

et des placements à l'extérieur du Maroc. L'Etat a été amené à étendre sa participation au financement des investissements, spécialement dans l'agriculture et l'équipement touristique. Quant au développement industriel, il est considéré comme un objectif qui prend rang après le développement de l'agriculture et du tourisme.

Etat

La politique d'investissement dans l'agriculture (...) a été marquée par une intervention importante des investissements de l'Etat, la création et la refonte d'organismes d'intervention, ainsi que l'application de la politique dite de « Promotion nationale » tendant à l'utilisation du sous-emploi rural pour l'aménagement de sols et dans des travaux d'infrastructure. Les prévisions d'investissement public du Plan (1960-1964) dans l'agriculture furent réalisées et même quelque peu dépassées: 864 millions de dirhams de crédits ouverts pour des prévisions d'un montant de 788 millions. Cet effort d'équipement n'a pas permis cependant d'atteindre l'objectif fixé en 1960, d'accroissement annuel de la production agricole de 3,5 % et ce, malgré la création en 1960 de l'Office national des irrigations et de cinq grands périmètres

d'intervention (Basse Moulouya, Gharb, Haouz, Tadla, Abda- Plan triennal (1965-1967 (...)

Outre la division classique entre secteur « moderne » et secteur « traditionnel », l'agriculture marocaine présente une complexité particulière dans la structure de son secteur « traditionnel », qui est loin d'être homogène. Il faut distinguer d'une part, des moyens ou gros propriétaires qui possèdent des superficies pouvant être exploitées de façon rentable, et d'autre part une multitude de petits possédants (dont la superficie est inférieure à 4 hectares) ou d'associés sur de très petites surfaces provenant chaque année de propriétaires différents, et qui constituent la masse des « micro-agriculteurs ». Environ 85 % des exploitations agricoles relèvent de cette catégorie. L'échec de certains projets spécifiques (comme l'opération « labour », par exemple), et le fait que la mise en valeur agricole n'a pas toujours suivi la cadence de l'équipement dans les périmètres irrigués. En fait, il s'agit de tout le problème de l'inefficacité relative de l'intervention de l'Etat dans le secteur « traditionnel » de l'agriculture (...)

Abdel Aziz Belal
Abdeljalil Agourram
avril-mai 1970.

OUVERTURE DU PREMIER PARKING RELAIS

FINI LES EMBOUTEILLAGES, LE TRAMWAY PREND LE RELAIS !



Plan d'accès du parking



OFFRE D'OUVERTURE
Gratuit les 2 premiers mois pour les Abonnés du Tramway

Avec le premier parking relais tramway, trouvez une place pour stationner sans difficulté et accédez au centre-ville en moins de 10 minutes.

Les VITRINES DE gal.eria



INSTALLEZ VOTRE COMMERCE AU CŒUR DE GAUTHIER



Situé au cœur de Gauthier, Galeria est un projet haut standing signé Anwar Développement. Aujourd'hui, Galeria lance la commercialisation de ses locaux commerciaux :

- Emplacement exceptionnel dans un prestigieux quartier
 - Zone de chalandise à très forte affluence et facilement accessible
 - Superficies adaptées à diverses activités
 - Prestations techniques de qualité
- Saisissez cette opportunité unique à Casablanca !

Quartier Gauthier - Casablanca - Tél : 0662 17 66 98 / 0673 71 60 25

ANWAR
DÉVELOPPEMENT
www.anouar-almostakbal.ma
0801 044 044